



# LE CANARD

## en furie

Siège Terminus, 1<sup>er</sup> virage à gauche  
après l'Hôtel Terminus en venant du  
Rond point Grand Hôtel, tout droit  
jusqu'au bout de la rue.  
E-mail: [in\\_dicko@yahoo.fr](mailto:in_dicko@yahoo.fr)  
**90.00.99.83 / 96.75.34.12**

PRIX : 300 F

1ère Année:

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE NIGERIEN

N° 52 du 27 novembre 2017

*Relaxe des responsables d'ACTICE Niger*

## Le "juge" Bazoum désavoué !



*Esclavagisme en Libye*

**L'Europe, les Présidents Issoufou Mahamadou, Idriss Deby Itno et les autorités libyennes ne sont-ils pas en partie responsables ?**

## Quand Rimbo transports joue avec la vie des voyageurs



Les images ont fait la une sur les réseaux sociaux. Sur Facebook notamment, l'on voit des photos de l'équipage d'un bus de la société Rimbo transports voyageurs (RTV) en train de fumer et de boire du thé vert dans le bus qui roule. Incroyable mais vrai. Comment un conducteur consciencieux peut-il se permettre de fumer dans un bus avec des dizaines de passagers dont certains pourraient être asthmatique...

# Amères vérités

## **Pleurez, pleurez et même mourez de chagrin et d'impuissance, ça laisse de marbre ceux qui gouvernent**

Mahamadou Issoufou et son gouvernement auraient-ils la trouille ? C'est certain. De quoi auraient-ils peur ? De tout, à commencer par l'issue de la discussion suivie du vote de la loi de finances. Les députés sont pratiquement traqués, pris en charge comme des toxicomanes qu'on craindrait de voir poser des actes incontrôlés. Il y en a qui sont traumatisés, complètement lessivés et plus que jamais convaincus qu'ils rendraient le plus grand service au Niger et à son peuple en votant contre la loi de finances 2018 ; d'autres, passionnés politiques complètement grisés, ne pensent pas Etat-peuple-pays, mais plutôt parti-Alliance-perpétuation du pouvoir. Un troisième camp existe, composé de ces hommes et femmes qui ne croient en rien qu'à l'argent ; des personnes vénales qui se frottent les mains, assurées de réaliser une bonne affaire. Ce lundi, l'enceinte de l'Assemblée nationale se transformera en une sorte de djogol midi. Les discussions seront chaudes, la pression sera omniprésente et les nerfs seront tendus. Des vérités crues seront dites, des propos démesurés aussi, des écarts de conduite seront notés et la tension sociale montera crescendo au fur et à mesure que les débats s'achèment vers le vote inéluctable de la loi de finances. Les Nigériens, mis en alerte par une campagne de sensibilisation des organisations de la société civile et des centrales syndicales, dresseront l'oreille, tournés vers l'hémicycle, dans l'attente de l'issue des discussions parlementaires. Mais...

Mais, car il y a un « mais ». Le dimanche, une coupure générale d'électricité est perpétrée et la télévision nationale, pour une fois, a fait un black-out total sur la loi de finances. Une première qui a empêché aux citoyens de suivre adéquatement les discussions parlementaires. Ça s'inscrivait certainement dans un plan ourdi et selon toute vraisemblance, la mesure sera reconduite ce lundi. A moins que le rythme expéditif imposé par Ousseïni Tinni ne permette à Mahamadou Issoufou d'avoir sa loi de finances avant lundi matin. C'est pourquoi j'anticipe sur les conséquences sociales et financières sur les citoyens et sur l'Etat.

Sur les citoyens d'abord...

Le pouvoir d'achat va s'écrouler de façon dangereuse, la paupérisation des couches sociales va s'accroître à un rythme inimaginable, le chômage va croître davantage tandis que le coût de la vie va augmenter de façon exponentielle. Dans un pays où presque tout est importé de l'extérieur et où le produit intérieur brut (PIB) est de moins de ...dollars par tête d'habitant tandis que la population croît à un rythme de 3,3%, il est prévisible que la situation sera, dans moins de temps qu'on ne l'imagine, chaotique. Il y aura, d'une part, des gouvernants qui comptent user de tous les moyens coercitifs pour contraindre les citoyens à payer les impôts contenus dans la loi de finances ; d'autre part, des populations exsangues, cherchant désespérément de quoi survivre et qui risquent de se révolter contre trop d'exactions. La lecture du rapport et des discussions générales du dimanche ont montré que les députés de la majorité ont maintenu, contre vents et marées, les cadeaux fiscaux offerts à des multinationales et à des marketteurs tapis dans les cercles du pouvoir, mais également la panoplie des taxes et impôts, y compris la TVA sur les produits de première nécessité, sur l'engrais d'origine animale ainsi que l'impôt sur l'héritage.

Ensuite, sur l'Etat...

La loi de finances de 2018 a la particularité d'être précaire, irréaliste et irréalisable. Elle l'est d'autant plus qu'elle est adossée à des impôts que la société civile va combattre avec véhémence. De

fait, aucune proposition alternative des organisations de la société civile n'a été prise en compte. Toutes ont été royalement ignorées, rangées aux oubliettes d'un régime qui cherche d'arrogance. La mobilisation des recettes va lourdement pêcher du fait d'une résistance éventuelle des citoyens, menés par une société civile intrépide qui est déterminée à lutter contre la loi de finances. Dans ce cas de résistance citoyenne prévisible, l'Etat va se retrouver dans une situation de précarité plus prononcée que celle dans laquelle il patauge actuellement. Il ne suffit pas d'adopter la loi de finances, mais de l'appliquer. Or, pour appliquer une loi que les citoyens jugent injuste et antisociale, voire scélérate puisqu'elle contient des faveurs inadmissibles à des multinationales, il va falloir certainement utiliser le bâton. Ce va générer un climat social ingérable.

La vérité est là : le régime est assis sur un amas de scandales financiers. Donnez 100 000 milliards de budget à Mahamadou Issoufou, il ne réussira pas. La preuve est là, dans ce qu'il a trouvé en 2011 et dans tout ce qu'il a contracté comme prêts bancaires et qui ont pris des destinations inconnues. Le problème du Niger est un problème de gouvernance. Or, tout ce qui est relatif à la lutte contre la corruption, la concussion et les détournements de deniers et biens publics a été royalement occulté. C'est la preuve que le régime actuel est contraire à tout ce qu'un peuple peut attendre de ses gouvernants. Le Niger est dirigé par des hommes que beaucoup de Nigériens disent incroyables, sans état d'âme lorsqu'il s'agit de se donner les moyens de continuer à gouverner. Et s'il s'agit d'enlever tout aux Nigériens pour survivre, Ousseïni Tinni et ses collègues n'hésiteront pas. On l'a d'ailleurs entendu dire, avec ironie et raillerie, à la suite de l'intervention d'un député ayant rappelé le dogme divin à propos de l'héritage, « Merci pour le prêche ». Ce propos, qui traduit une mentalité éloignée de nos valeurs, ne surprend pas de la part de cet homme. Pas plus que si ça venait d'un certain Iro Sani, Hassoumi Massoudou, Mohamed Bazoum, Kalla Moutari, Mahamadou Issoufou, etc.

Sur quoi comptent Mahamadou Issoufou et son gouvernement pour gouverner dans ces conditions de confrontation avec les organisations de la société civile, les centrales syndicales et de larges pans de la société nigérienne ? Le Niger, assurément, est sur une mauvaise pente.

Ce Niger qui fait peur se profile pourtant à l'horizon. La loi de finances 2018 est chargée de « bombes à retardement » qui vont inéluctablement exploser. En votant OUI pour la loi de finances, ils ouvrent grandement la voie à cette confrontation sociale inquiétante. Les députés qui semblent dire qu'elle est juste, harmonisée et propice au développement du Niger, sont-ils réellement conscients la gravité de leur acte ? Sont-ils vraiment conscients des perspectives sombres que leur décision risque d'engendrer ? Ousseïni Tinni et Iro Sani n'ont certainement aucune préoccupation de ce genre. La TVA sur les produits alimentaires de première nécessité est-elle de nature à leur empêcher de continuer à empocher ce qu'ils ont l'habitude d'empocher ? Que ce soit légal ou illégal comme dans le cas des indemnités de départ qu'ils s'étaient attribuées à l'ARTP ? Ils n'ont aucune préoccupation d'ordre social et les citoyens peuvent pleurer tant qu'ils veulent, Ousseïni Tinni, Iro Sani et leurs collègues n'en ont cure. Pleurez, pleurez et même mourez de chagrin et d'impuissance, ça laisse de marbre ceux qui gouvernent.

**BONKANO**

## Esclavagisme en Libye

# L'Europe, les Présidents Issoufou Mahamadou, Idriss Deby Itno et les autorités libyennes ne sont-ils pas en partie responsables ?

Selon des sources dignes de foi, le Président Issoufou Mahamadou fait semblant de fustiger et de condamner la vente des migrants africains en terre libyenne. Pourtant, le Niger fait partie des trois pays qui auraient reçu de l'argent des bailleurs de fonds européens. Ce serait pour cette raison que le Président Mahamadou Issoufou s'est précipité pour fustiger et condamner cette pratique libyenne envers les noirs africains, allant jusqu'à demander à la Cour pénale internationale de se saisir de ce dossier, mais sans une condamnation ferme comme certains pays de la sous région l'ont fait. Le Burkina Faso et le Mali, par exemple, ont rappelé leurs ambassadeurs respectifs. D'après

notre source, il y a environ 2000 Nigériens, sinon plus, qui souffrent énormément en ce moment en Libye. Quant à la Côte d'Ivoire, au Cameroun et d'autres pays africains, ils ont envoyé des avions pour rapatrier leurs ressortissants.

La question que beaucoup d'observateurs se pose est de savoir pourquoi le Niger a-t-il rappelé l'ambassadeur du Niger au Qatar alors qu'il ne l'a pas fait pour le cas de la Libye, pourtant plus grave ?

Pourquoi se contenter d'un simple communiqué laconique du gouvernement nigérien au lieu d'une sanction ?

**Arouna. Y**

## Uraniumgate

### Un nouveau rebondissement dans l'affaire

Selon une source bien informée, la situation devient de plus en plus compliquée pour notre grand argentier, Hassoumi Massoudou, par rapport aux 200 milliards de l'uraniumgate. Un groupe de députés français vont bientôt diligenter une enquête au niveau de la banque BNP Paribas et saisir la justice française pour savoir quel rôle a-t-elle réellement joué dans cette affaire de 200 milliards. Selon toute vraisemblance, le ministre des Finances n'a aucune chance d'échapper aux justices française et américaine. Déjà, le FBI américain est sur les trousseaux de Massoudou par rapport à cette fumeuse affaire de 200 milliards d'Uraniumgate. Cette affaire est donc loin d'être close. Hassoumi Massoudou et ces complices vont répondre bientôt à la justice française e/ou américaine. **Arouna Y.**

## Tahoua Sakolo

### Où est passé l'argent investi par les bonnes volontés ?

Selon des informations recueillies auprès des personnes proches du dossier, beaucoup d'argent a été investi par les banques du pays pour la réalisation d'infrastructures et la tenue d'autres activités dans le cadre de la fête tournante du 18 décembre 2017, «Tahoua Sakola». Aujourd'hui, avec une situation aiguë que connaît le comité d'organisation, beaucoup d'observateurs se demandent où est passé tout cet argent versé par les banques. Une grande partie des travaux est inachevée et Tahoua Sakolo risque d'être un fiasco total à cause de la mauvaise gestion des fonds mises à disposition. **A.Y**



## Le coup de gueule du Canard en furie

### Hassoumi Massoudou se moque des Nigériens car le régime actuel est disqualifié pour exiger plus d'impôts de la part des citoyens

Le régime actuel a certainement fini de prouver sa rupture avec les citoyens. Alors qu'il a dédaigneusement ignoré les propositions alternatives des organisations de la société civile et des centrales syndicales ; qu'il accorde des cadeaux fiscaux à des multinationales, il maintient la panoplie de taxes et impôts imposés aux ménages nigériens. Une irresponsabilité totale qui frise le mépris pour un peuple qui est régulièrement victime de la prédation des ressources publiques. Massoudou Hassoumi, auteur de l'affaire des 200 milliards, se permet même d'être arrogant et insulteur en confirmant qu'ils ont accordé des cadeaux fiscaux à des multinationales pour...favoriser l'investissement étranger. Faut-il dédouaner les multinationales du paiement des taxes et impôts qu'elles doivent à l'État pour le plaisir de les maintenir au Niger ? Sont-elles au Niger parce qu'elles ont quelque chose à gagner ou pour aider l'État nigérien ? C'est non seulement lamentable mais choquant d'entendre un Massoudou Hassoumi, qui doit plutôt se trouver devant la justice, donner des leçons de morale et de conduite citoyenne.

Quelle est cette gouvernance qui fait plus de faveurs à des sociétés commerciales étrangères qu'aux citoyens nigériens ? La gouvernance de Mahamadou Issoufou, nous ne cesserons de le dire, est un scandale permanent. On ferme les yeux, protège et même promeut ceux qui font main basse sur des milliards de l'État et on demande aux citoyens de payer des impôts qui vont à nouveau permettre aux premiers cités de voler davantage d'argent et de consolider leurs fortunes illicites. Le régime actuel, en un mot, est disqualifié pour exiger plus d'impôts de la part des citoyens. C'est plus que scandaleux.

Le programme de Mahamadou Issoufou dont il parle ? Lui-même n'y croit pas. C'est de l'hypocrisie totale.

**Relaxe des responsables d'ACTICE Niger**

# Le "juge" Bazoum désavoué !

Bazoum Mohamed, c'est cet homme politique, enseignant du lycée de son état, qui, semble-t-il, nourrirait des ambitions présidentielles pour succéder au président actuel. Mais, pour mériter une confiance populaire, encore faut-il savoir incarner, au-delà d'un charisme qui lui manque cruellement, cultiver une certaine image dans le peuple, notamment par la parole publique qu'on profère. L'homme



n'a jamais su mesurer son discours. Ainsi s'est-il politiquement autodétruit. Dans presque toutes ses sorties médiatiques, et notamment lorsqu'il doit réagir à des situations difficiles, il a toujours eu ce verbe ravageur qui, ainsi qu'on l'aurait voulu chez l'homme d'État, au lieu d'apaiser, creuse dans les plaies, ravive les blessures et complique des situations délétables que l'on aurait dû travailler à apaiser pour aider les cœurs à se rapprocher, à se pardonner et ce, lorsqu'on est un gouvernant responsable. Pour quelle raison peut-il avoir besoin de tenir invariablement un tel discours, inopérant en politique, surtout lorsqu'on est ambitieux ? Le philosophe peut-il vraiment ignorer les significations que peuvent avoir les démesures que

comportent ces paroles dans un pays aussi fragile qui n'a jamais eu besoin, autant que sous la gouvernance socialiste, de soigner les susceptibilités et de surveiller certaines frontières ? Son expression, célèbre et historique, « Officiers ethnicistes », reste gravée dans les annales politiques du pays. Ce discours assez osé qui rappelle nos différences, tout autant inutiles que subjectives pour la nation plurielle, fondement d'une identité autour de valeurs sociologiques de groupes, est à proscrire. L'homme a fait ses gaffes et sans doute que, tant qu'il parlera encore, les Nigériens ne seront pas au bout de leurs peines. Autant croire que le président du Pnds use aussi d'un extrémisme ver-

bal alors que, dans les principes de la démocratie et de la nation, l'homme d'État doit agir à sauvegarder la cohésion des communautés, par-delà ses divergences. C'est fondamental. Et un philosophe, fut-il socialiste, ne pouvait pas l'ignorer ! Souvent, avant le Juge, face un problème, c'est lui qui tranche et rend publique sa sentence, oubliant qu'une telle attitude, faite d'arrogance et de suffisance, jette inutilement le discrédit sur un corps respectable. Ça ne lui rend pas service, notamment pour cultiver l'image du présidentiable qu'il voudrait avoir d'ici à l'échéance de 2021. Pourquoi donc – la question revient – veut-il tant ravager son image et se détruire politiquement en voguant à contre-courant de nos va-

leurs qui sont faites de tolérance et de commisération ? Quand il y a des douleurs dans un peuple, on n'en rajoute pas. Mais, dans son camp politique, Bazoum est-il unique dans son genre ? Non, et les faits l'ont démontré. Comment ne pas les croire capables de ces cynismes, quand, pour conquérir le pouvoir, il y a quelques années, ils n'avaient eu de parole et de slogan que ces mots graves et dangereux, par lesquels, ils prétendent que pour mieux mettre aux normes un pays, « il fallait frapper les morts pour faire peur aux vivants ».

Pourtant, aujourd'hui que leurs rangs sont infestés de détournés, de fraudeurs, de trafiquants, de brigands, de malfaiteurs, ils n'ont ja-

**Suite page 5**

**Relaxe des responsables d'ACTICE Niger**

# Le "juge" Bazoum désavoué !

mais été capables de « frapper ». Et l'homme qui décide avant les juges n'a jamais su tirer les leçons de ses dérives jusqu'à ce que, il y a quelques jours, suite aux événements du 29 octobre, sans attendre l'issue du procès, il décide que des gens soient arrêtés et que leur organisation soit dissoute. Le « maître absolu » a oublié que malgré les excès de leur régime, le Niger fonctionne sur un certain nombre de règles et que, quoi qu'il puisse penser de ses pouvoirs étendus, le dernier mot revient toujours à la justice ; rempart ultime entre le peuple et ceux qui le gouvernement. Bazoum, dans ses colères non maîtrisées, avait débordé sur des prérogatives qui ne sont pas les siennes, et par abus, condamnait des acteurs de la société civile avant qu'un juge ne décide de leur sort. Pire, il est allé jusqu'à dissoudre leur organisation. Et depuis que le juge les a relaxés, la légalité de cette dissolution se pose opportunément. Lorsqu'on ne peut pas, du point de vue du droit, reprocher quelque chose à ces acteurs, on ne peut donc plus trouver la base sur laquelle il peut être possible de dissoudre leur organisation. Un



tel homme, qui ne sait jamais prendre des précautions, peut-il d'ailleurs aspirer un jour à diriger ?

S'il a réussi à envoyer pour un temps en prison, des hommes qui n'ont eu de tort que de porter et d'assumer une différence ou d'avoir exercé un droit constitutionnel, peut-il aujourd'hui ressentir le goût de l'amertume, quand la Justice décide de le désavouer en libérant sans aucune restriction, les acteurs de la société civile ; des acteurs de la société civile qui semblent rester aujourd'hui la seule béquille sur laquelle le peuple peut s'appuyer alors que des leaders politiques ont décidé d'aller manger avec le prince et d'abandonner le peuple. Les Nigériens ne regardent plus que Tchangari, Ali

Idrissa, Chékaraou, Siradji Issa, Abass, NouhouArzika, portes-flambeaux de la lutte citoyenne pour donner de l'espoir à un peuple trahi par son élite qui, aux temps des vantardises, arguait qu'elle incarnait l'intelligentsia nationale et pendant que d'autres acteurs de la société civile, à l'image de Lokoko, ont choisi de trahir leur mission citoyenne en cherchant à défendre l'indéfendable.

En plus de son défaut d'être un juge dont les sentences sont annoncées avant que les procès ne se tiennent, comme il l'avait déjà fait en d'autres cas, notamment quand il disait à qui voulait l'entendre qu'il ne voyait pas comment Hama Amadou pouvait s'en sortir, il y a chez Bazoum cette fixation maldive et ce manque de dis-

cernement qui frise l'esprit borné. Ainsi expliquait-il également, après la forum de la diaspora Lumana à Abidjan, que tout ce qui se faisait dans le pays, aurait été manigancé – pour être dans sa logique – à Abidjan. Il est donc dommage que le philosophe, président de parti, ne puisse rien voir, à chaque fois, que Hama Amadou et son parti politique. Peut-on avancer quand un esprit ne peut avoir qu'une analyse aussi simpliste que parcellaire ? En ne voyant les choses que d'une manière aussi étriquée, il est évident qu'on ne peut plus avancer, car la volonté délibérée de stigmatiser un homme, son parti et ses militants, sinon que d'approfondir une fracture dans le peuple, ne peut aider les gouvernants à sortir du pétrin dans lequel leurs démesures ont fini par plonger le pays.

A.I

# Quand Rimbo transports joue avec la vie des voyageurs

Les images ont fait la une sur les réseaux sociaux. Sur Facebook notamment, l'on voit des photos de l'équipage d'un bus de la société Rimbo transports voyageurs (RTV) en train de fumer et de boire du thé vert dans le bus qui roule. Incroyable mais vrai. Comment un conducteur consciencieux peut-il se permettre de fumer dans un bus avec des dizaines de passagers dont certains pourraient être asthmatique ou souffrants de toute autre maladie ne supportant pas la fumée que dégage la cigarette. D'ailleurs, il est formellement interdit de fumer en public et il n'y a pas meilleur public que le bus de transport voyageurs. Et comme si cela ne suffisait pas, le personnel à bord du bus se permet de poser du thé sur un réchaud à gaz dans la voiture en mouvement. Cela met gravement en danger la vie des dizaines de personnes se trouvant à bord. Les

responsables de la compagnie sont probablement au courant de ces pratiques dangereuses auxquelles se livrent leur chauffeurs, apprentis et convoyeurs mais ils n'en ont cure. Ils n'ont pas de souci à se faire, ils tiennent l'Etat par le cou. Rhissa Rimbo, propriétaire de Rimbo transports n'est pas n'importe qui sous la Renaissance de Mahamadou Issoufou. Il sait qu'aucun ministre n'osera sanctionner sa compagnie. D'ailleurs, même étant moins important que lui, au sein du régime, la sanction infligée à la société STM par Omar Hamidou Ladan a provoqué le départ de celui-ci du gouvernement. En extrapolant, l'on peut dire que le ministre qui osera prendre une sanction contre Rimbo court le risque de se faire emprisonner après, bien sûr, son limogeage. C'est ce qui arrive lorsque des privés sont plus forts que l'Etat.

A.1



## « Face à l'esclavage des Noirs, restaurer la dignité doit devenir une passion africaine »

*Dans une tribune au « Monde » à la suite des révélations sur les traitements des Noirs en Libye, l'écrivain Felwine Sarr et le philosophe Achille Mbembe demandent aux Etats africains de mieux protéger leurs ressortissants*



**Tribune.** Nous le savions, mais refusions pleinement d'ouvrir les yeux et de prendre la mesure de ce qui se jouait. Les échos des traitements indignes infligés aux hommes et femmes noirs en Libye nous parviennent depuis un certain temps, mais étouffés par une accoutumance au chaos, à la violence aveugle, à ses expressions multiples, dans un univers désormais saturé par ses représentations les plus sordides : bombardements, décapitations, villes en guerre dévastées, ces faits nous semblaient lointains.

Sans doute ne désirions-nous pas nous confronter à une réalité qui raviverait la plaie, et qui dirait une fois de plus notre vulnérabilité passée et présente, la position peu enviable que nous occupons dans les représentations et les imaginaires de maints groupes humains.

L'image brutale de ces marchés aux esclaves où des Africains sont vendus aux enchères nous réveille et nous renvoie à la face cette réalité nue

L'image brutale de ces marchés aux esclaves où des Africains sont vendus aux enchères nous réveille et nous renvoie à la face cette réalité nue. Dans le pre-

mier quart de ce XXI<sup>e</sup> siècle, de jeunes Africains sont étalés comme du bétail sur des marchés d'esclaves et mis aux enchères en Libye – à 400 dollars en moyenne –, comme jadis lors de la traite transatlantique ou des traites transsahariennes. Les corps de ces jeunes Africains noirs sont volables, aliénables, corvéables ; on peut les soumettre aux pires sévices et inhumanités.

Le sujet africain de peau noire, le migrant, est devenu en ce XXI<sup>e</sup> siècle, comme l'indiquait Césaire, cet « homme-famine », cet « homme-insulte », cet « homme-torture » : on peut à n'importe quel moment le saisir ; le rouer de coups, le tuer parfaitement, le tuer sans avoir de compte à rendre à personne ; sans avoir d'excuses à présenter à personne. C'est à cette réalité effroyable que nous devons faire face.

On peut revenir sur les raisons d'une telle situation, même...

**Par Felwine Sarr (Ecrivain et professeur d'économie à l'université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal))**

## Bassin du Lac Tchad : L'affaire dite de « bombardement involontaire » sur le village d'Abadam au Niger au centre d'une procédure judiciaire

Le 17 février 2015 aux environs de 16 Heures le village d'Abadam au sud-est du Niger fut bombardé par un avion jamais « identifié », provoquant la mort de 36 civils ainsi que des dizaines de blessés dont des mineurs qui ont perdu leurs membres et d'autres paralysés à vie.

Selon une hypothèse largement répandue l'équipage à bord aurait assimilé ces civiles à des éléments de Boko Haram, alors qu'ils prenaient part aux funérailles d'un responsable issue de cette localité.

Quelques 298 personnes, tous des ayants droits, dont des veuves et leurs enfants, viennent de se constituer partie civile pour intenter une action devant la cour commune de justice de la Cédéao.

Selon plusieurs sources proches de ces victimes et mêmes militaires, le village d'Abadam « n'abritait aucun combattant de la secte Boko Haram » lorsque le drame était arrivé.

A l'époque des faits, l'armée de l'air nigérienne a été accusée par une certaine opinion d'être à l'origine d'une telle bavure. Accusation rejetée en bloc par l'armée nigérienne qui avait affirmé ne pas avoir eu connaissance d'un tel incident.

Toutefois, il faut rappeler que ce bombardement était intervenu à un moment où les forces armées du Niger, du Nigéria, du Tchad et celles du Cameroun menaient des opérations conjointes



de ratissage contre les combattants de Boko Haram qui sévissaient dans le bassin du Lac-Tchad.

Notons que l'incident a eu lieu une dizaine de jours seulement après l'attaque de 06 février par la secte Boko Haram dans la région de Diffa, qui avait également causé plusieurs dizaines des morts dans les rangs des civils et des forces de défense et de sécurité.

### Source Niger dépêches

#### Le Canard en furie

Hebdomadaire Satirique Nigérien

Siège Terminus, 1<sup>er</sup> virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel, tout droit jusqu'au bout de la rue.

#### Directeur de publication

Arouna Yacouba  
99.34.21.99

#### Directeur Commercial

Inoussa DICKO  
E-mail : in\_dicko@yahoo.fr  
90.00.99.83 / 96.75.34.12

#### Conception & Composition

Le Canard en furie  
Tirage: 1000 Exemplaires sur  
Les presses de la G.I.N

# La corruption africaine dans le collimateur des USA

***L'arrestation aux Etats Unis de l'ancien ministre des Affaires Etrangères sénégalais, Cheikh Tidiane Gadio, pourrait être suivie par d'autres procédures spectaculaires, notamment contre le groupe Kinross, cinquième producteur d'or dans le monde.***

Un vent mauvais souffle contre les chefs d'Etat africains corrompus depuis trop longtemps et de ce fait aveugles sur les risques qu'ils prennent face à une communauté internationale dont les attentes ont changé, plus sensible désormais aux questions de corruption, de blanchiment et de bonne gouvernance. Dans le discours qu'il devrait prononcer la semaine prochaine au Burkina, le président français, Emmanuel Macron, devrait s'en prendre aux autocrates africains qui pillent leurs pays. Les Sassou, Déby, Bongo et autres Aziz devraient avoir les oreilles qui sifflent.

## **Petits arrangements**

Aux Etats Unis, les plaintes se multiplient contre les petits arrangements entre les groupe miniers et pétroliers et les pouvoirs africains en place. Le 17 novembre 2017, Cheikh Tidiane Gadio, l'ancien ministre sénégalais des Affaires étrangères (2000-2009), a été arrêté à New York et mis en détention. Mais de n'est pas le seul exemple de cette vigilance américaine. En août 2017, l'ancien ministre guinéen des mines, Mahmoud Thiam a déjà écopé de sept ans de prison, pour corruption, pots-de-vin et blanchiment au bénéfice de sociétés minières chinoise. En octobre 2016, un juge de New York condamnait à quatre ans

de prison pour trafic de stupéfiants l'ex-chef d'état-major de la marine de Guinée-Bissau, le contre amiral Bubo Na Tchuto, capturé en mer en 2013.

Autre exemple de ce réveil judiciaire, la société minière canadienne Kinross Gold Corporation qui exploite deux importants gisements du précieux métal en Mauritanie et au Ghana avait été visée en 2014 par une enquête de la Securities and exchange commission (SEC), le gendarme de la Bourse américaine. La SEC avait mis en évidence les relations étroites du groupe avec le régime mauritanien et des responsables ghanéens. Elle avait notamment exigé de la direction des explications sur les versements opaques à de fonctionnaires et des sociétés proches des autorités de ces deux pays africains. la compagnie.

Depuis ces premières enquêtes, le groupe Kinross est dans le collimateur de la justice canadienne. Une plainte a été en effet déposée par l'ONG canadienne Mining Watch et par l'association française Sherpa. Malgré ces mises en cause, le cinquième producteur mondial d'or vient d'annoncer qu'il investissait l'équivalent de 500 millions de dollars dans ses installations

en Mauritanie.

## **Corruption au quotidien**

D'après le Monde Afrique, la section des investigations internationales de la Gendarmerie royale du Canada a reçu, voici quelque temps, un rapport à charge contre Kinross Le document, qui fait office de plainte, contient des accusations explosives d'anciens employés de Kinross qui mettent en cause les méthodes opaques de l'entreprise sur le continent africain.

Interrogés par le Monde Afrique, plusieurs anciens employés confirment ces critiques. L'un d'entre eux affirme notamment avoir assisté, sur la mine de Tasiast, au nord ouest de la Mauritanie, à un dialogue entre un policier et l'un des officiels de Kinross qui lui proposait de le faire bénéficier de la formation d'une joint venture si celui ci le laissait prendre un avion sans billet depuis la piste d'atterrissage de la mine.

## **Contrats léonins**

D'autres anciens de la compagnie décrivent des arrangements du même type impliquant directement les autorités étatiques. Dans la ville de Las Palmas dans les Canaries où se situe la direction Afrique de Kinross, des contrats léonins étaient passés

avec des hommes d'affaires très proches du président mauritanien surfacturant des locations de matériels et de services », relève un ancien employé mauritanien au service « contrats » du groupe. « De toute façon dès qu'on demandait un contrat, ils refusaient de nous le donner. Et le niveau de corruption en devenait ubuesque », affirme un autre.

Plusieurs dignitaires du régime du président mauritanien Mohamed Ould Abdelaziz ont ainsi profité des largesses de la société canadienne destinées à faciliter certaines opérations ou régler des différends

Même politique du côté du Ghana où Kinross explore une mine d'or dans l'ouest du pays. « Kinross ne veut pas entendre parler de corruption, c'est un sujet tabou qui malheureusement existe. La direction était au courant. Il détestait qu'on leur rapporte un problème, surtout si c'était un problème de corruption ou de fraude interne », déclare un ancien cadre de la société.

De quoi accabler un peu plus le géant canadien ! Et inquiéter les chefs d'Etat qui restent aveugles sur l'état du monde qui les entoure...

Par Nicolas Beau (Mondafrique)